REPUBLIQUE FRANÇAISE DEPARTEMENT DE L'ISERE

ARRONDISSEMENT DE LA TOUR-DU-PIN — 7me CIRCONSCRIPTION

ELECTIONS LEGISLATIVES
Scrutin de Ballottage du 25 Novembre 1962

Chères Electrices, Chers Electeurs,

Je vous prie d'accepter mes vifs remerciements pour la confiance massive que vous m'avez témoignée le 18 Novembre 1962, et qui m'a placé en tête des candidats avec plus de 4.200 voix d'avance.

La grosse surprise de ce scrutin est la très faible participation du corps électoral (65.914 inscrits et seulement 36.753 suffrages exprimés). En 1958, avec 66.016 inscrits, 45.362 votants se manifestèrent au premier tour. Dimanche prochain, je vous prie de faire un gros effort pour aller aux urnes et choisir l'élu qui, pendant cinq ans, vous représentera à l'Assemblée Nationale. C'est de ses votes ou projets de lois que dépendent vos destinées ; un mandat de cinq ans c'est long, l'enjeu en vaut la peine. Si vous croyez à la démocratie, ALLEZ VOTER et FAITES VOTER.

En votant « **François PERRIN** », dimanche prochain, vous élirez un enfant du pays, domicilié au centre de votre circonscription. Comme par le passé, vous pourrez me consulter facilement ; mon bureau vous sera toujours ouvert, vous y serez reçus simplement et chaleureusement.

Vous savez que je sors du rang : j'ai été successivement ouvrier, artisan, et je dirige aujourd'hui une petite entreprise familiale. Je connais bien les soucis et les peines des travailleurs, je sais vous comprendre ; pour cela, vous me confierez vos difficultés sans hésitation.

Mes quatre mandats d'adjoint et Maire et mes trois mandats de Conseiller Général de l'Isère donnent aux Maires toutes garanties en ce qui concerne la défense de leur Commune dont je connais bien les difficultés et les besoins.

Je travaillerai pour les **bonnes finances de l'Etat**, indispensables à la prospérité de notre industrie qui contribue à l'élévation du niveau de vie des travailleurs et à la prospérité nationale.

Comme par le passé, je serai objectif, sans passion, et travaillerai à **la stabilité de l'Etat**. Je voterai les lois d'intérêt national, je soutiendrai les Gouvernements et les hommes de bonne volonté lorsque leurs activités aspireront au bien public et à la défense des intérêts de la France.

Si vous me désignez, Dimanche prochain, pour vous représenter à l'Assemblée Nationale, en compagnie de mon Suppléant, Monsieur Maurice CATTIN-BAZIN, Agriculteur, Maire de Saint-Albin de Vaulserre, tous les deux nous lutterons pour un régime de vraie République où les hommes auront liberté d'opinion et de pensée, respectant la devise : Liberté, Egalité, Fraternité.

François PERRIN

CANDIDAT REPUBLICAIN INDEPENDANT
Député sortant
Conseiller Général, Maire de Morestel.

SUPPLEANT :

Maurice CATTIN-BAZIN

Agriculteur, Maire de St-Albin-de-Vaulserre
Président des Planteurs de Tabac de l'Isère.

VU : Le Candidat.

IMP. PAILLET, BOURGOIN, 11-1962